

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

Mr. de Gevres Archevêque de Bourges, est nommé au Cardinalat, par les Rois Stanislas & Auguste, pour la Couronne de Pologne.

Il y a neuf Places de Cardinaux vacantes.

Mr. de Brancas est sacré Evêque de Liège.

I. **M** Effire Leon Potier de Gevres, Archevêque de Bourges, Patriarche & Primat des Aquitaines, fut nommé au Cardinalat, il y a déjà quelques années, par le Roi Stanislas de Pologne: mais comme depuis ce tems-là le Pape n'a point fait de promotion générale pour les Couronnes, on vient d'apprendre que le Roi Auguste de Pologne, voulant concourir à élever Mr. de Gevres au Cardinalat, l'avoit aussi nommé pour la premiere promotion: ainsi les differens qui regnent encore entre les deux Princes Concurrans de la Couronne de Pologne n'embarassera point le S. Pere dans la nomination de ce Prelat, qui se trouve doublement recommandé par les deux Monarques, pour le droit de la Couronne de Pologne. Il y a déjà neuf Chapeaux vacans dans le Sacré College; ainsi il y en auroit assés & au delà pour satisfaire à la nomination des Couronnes, si sa Sainteté étoit disposée de faire bien-tôt une promotion en leur faveur.

II. Le public a pû apercevoir dans quelques imprimez, que le 13. Janvier, Mr. l'Abbé de Brancas, fut sacré Evêque de Bayeux, dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites à Paris: mais les Auteurs de ces imprimez se sont mépris au nom de l'Evêché: car cet Abbé, frere du Marquis de Brancas